

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil syndical

Objet de délibération :  
**Compte de gestion 2021**

**Séance du 09 février 2022**

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 43 délégués sur 82, convoqués le 03 février 2022.

Pouvoirs donnés :

Béatrice DE VECCHI donne pouvoir à Anne BOLLACHE, CCRAPC.

Fabrice VENET donne pouvoir à Alexandre NANCHI, CCPA.

Pierre GOUBET donne pouvoir à Valérie POMMAZ, CCMP.

Sont excusés :

CC *Plaine de l'Ain* : Mesdames GARIBIAN, BEAU-GUYAT, et FOUGERAY, Messieurs DUSSARRAT, DELOFFRE, BOUCHON, LADREYT, MASSON et PELLETIER.

CC de la Côtière à Montluel : Messieurs GUILLOT-VIGNOT et DAUBIÉ.

CC *Rives de l'Ain Pays du Cerdon* : Madame MOLLIÉ.

CC *Miribel et Plateau* : Monsieur DELOCHE et Madame GUILLET.

Est élu secrétaire de séance : Mme BOLLACHE Anne (C.C. Rives de l'Ain Pays du Cerdon)

Monsieur le président soumet au conseil syndical le rapport suivant :

Le compte de gestion de l'exercice 2021, arrêté par le comptable public, faisant apparaître des mouvements budgétaires strictement identiques à ceux enregistrés dans la comptabilité de l'ordonnateur, il est demandé au conseil syndical de bien vouloir :

- Prendre acte du compte de gestion et des résultats de l'exercice 2021

**Le conseil syndical,**

**Après en avoir délibéré,**

**Après s'être assuré que la perception a bien repris le montant de tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés,**

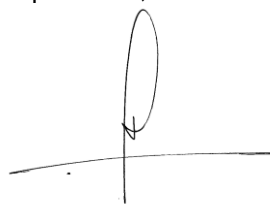
**A l'unanimité,**

**APPROUVE** le compte de gestion 2021 dressé par la trésorerie d'Ambérieu en Bugey,

**DECIDE** de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,

**AUTORISE** le président à signer ledit document

Le président,



Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme  
Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le  
Affichée le*

